



# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le  
Conseil  
Municipal doit être composé : 43  
Nombre de Conseillers en  
exercice : 43  
Nombre de Conseillers présents  
à la séance : 37

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal  
Séance du 28 juin 2023

## OBJET :

DE-23-06-1-40) APPROBATION DES AIDES A PROJETS JEUNES

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi vingt-huit juin à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 15 juin 2023 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE-GOURDY, Mme GAUVAIN, M. GIRARD, M. LEROY, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme SERVIAN, M. PITAVY, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M. RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN, M. POLITZER, Mme FOURNIER, M. BEUZELIN.

Absents excusés : Mme SÉGURET (pouvoir à Mme LIBERT-ALBANEL), Mme POLLARD (pouvoir à Mme RANIERI), M. LAFON (pouvoir à Mme VOISIN), Mme BOILOT (pouvoir à M. BEAUFRÈRE-GOURDY), M. MICHON (pouvoir à M. GIRARD), Mme ODDON (pouvoir à M. TOURNE).

Absents : .

Secrétaire de séance : M. LEROY

*Le Conseil...*

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2016 définissant les modalités d'attribution des Aides à Projets Jeunes (A.P.J.) ;

Considérant les demandes d'aides financières présentées par Marine MEUNIER, Laurène DEPOUTOT, Lena LOIRAT, Romeo CAVAZZA, Allegra FLOCCARI, Sarah PTIFFREAU et Tom BOYER ;

Considérant la volonté de la Ville de soutenir les initiatives des jeunes vincennois ;

Après avis de la commission Jeunesse, Sports, Démocratie participative, Vie des quartiers du 22 juin 2023,

## D É L I B È R E

ARTICLE I : Attribue les aides financières suivantes :

*à l'unanimité,*

- 900 € au projet artistique, présenté par Marine MEUNIER, domiciliée au 44, avenue Aubert à Vincennes ;
- 1000 € au projet artistique présenté par Laurène DEPOUTOT, domiciliée au 12, rue de Belfort à Vincennes ;
- 300 € au projet solidaire présenté par Lena LOIRAT, domiciliée au 6, rue de la bienfaisance à Vincennes ;
- 700 € au projet artistique présenté par Allegra FLOCCARI, domiciliée au 4, avenue du Général De Gaule à Vincennes ;
- 1000 € au projet solidaire présenté par Tom BOYER, domicilié au 46, rue DeFrance à Vincennes.

*à la majorité (1 abstention : Mme BALAGNA-RANIN,)*

- 400 € au projet solidaire présenté par Romeo CAVAZZA, domicilié au 40, rue Diderot à Vincennes ;
- 200 € au projet solidaire présenté par Anaïs SAKSIK, domiciliée au 16, avenue Aubert à Vincennes ;

ARTICLE II : La dépense sera prélevée sur les crédits inscrits au budget primitif 2023, aux article et chapitre correspondants.

Pour extrait conforme,  
Le secrétaire de séance

*Signé*

Le Maire

*Signé*